

HALTE AUX MARÉES NOIRES SUR NOS COURS D'EAU !

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES



Le mazout, l'essence, les huiles sont des hydrocarbures qui constituent des polluants majeurs pour nos cours d'eau et les nappes d'eau souterraines.

Il en va de même pour les résidus de peinture et autres produits toxiques déversés soit via les WC, les éviers, les réseaux de collectes (avaloirs, égouts, ..)

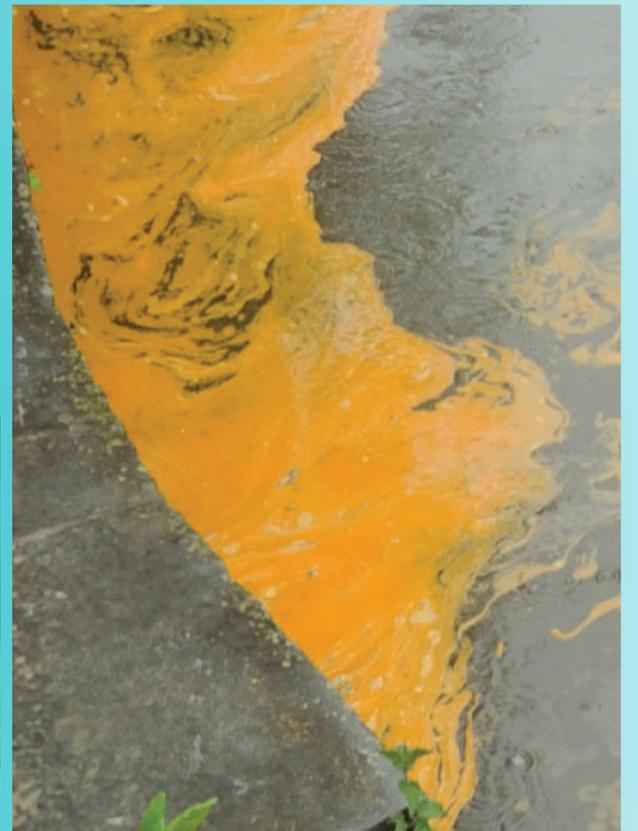
Ces pollutions ont des impacts directs sur les écosystèmes aquatiques, les habitats, la faune et la flore et sur l'homme via contamination/percolation des ressources en eau.

Votre station d'épuration peut dès lors être mise hors service et engendrer des coûts très importants.

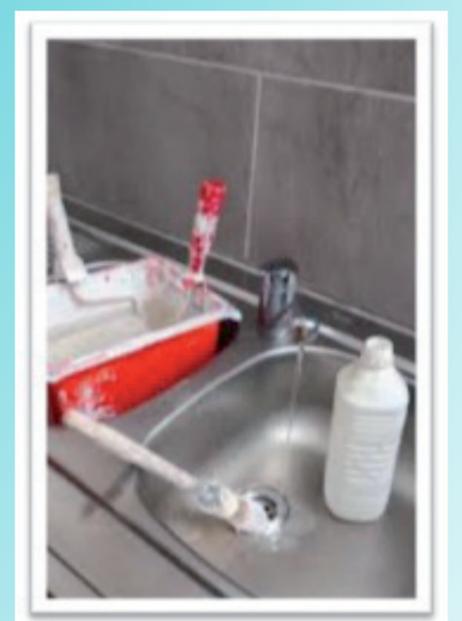
Les boues de station ne peuvent plus être revalorisées en agriculture, pensez-y ;)



Pollution directe au cours d'eau en images (hydrocarbures, huiles, graisses, peintures)



Pollution via le réseau de collecte en images (hydrocarbures, jus d'écoulement, peintures)



Causes de pollutions accidentelles :

Tuyaux percés, canalisations trouées, jauges défectueuses, inattentions, ...

Pour rappel :

Il est interdit d'introduire des produits toxiques ou autres polluants dans les éviers, WC, avaloirs, filets d'eau, cours d'eau, ...

Ceci constitue une infraction environnementale passible d'amende administrative.